

L'Afrique noire et la France au XIX^e siècle

Conquêtes et résistances

Christian Roche

Avec le soutien du



www.centrenationaldulivre.fr

© ÉDITIONS KARTHALA, 2014
(Première édition papier, 2011)
ISBN : 978-2-8111-3352-8

Christian Roche

L'Afrique noire et la France au XIX^e siècle

Conquêtes et résistances

**Éditions KARTHALA
22-24, boulevard Arago
75013 Paris**

Introduction

Au cours des siècles passés, les relations de l'Afrique subsaharienne avec la France ont été plutôt difficiles. Elles ont atteint leur paroxysme dans la seconde moitié du XIX^e siècle quand les puissances européennes portées par l'impérialisme se sont partagé le continent africain. L'histoire de la conquête française a donné lieu à plusieurs ouvrages, notamment pendant la période de l'Empire français. Des explorateurs, des administrateurs, des militaires ont narré leurs missions prescrites par les différents gouvernements. Les résistances des Africains y sont souvent présentées comme des obstacles à la diffusion des bienfaits de la civilisation européenne. Leur soumission indispensable a été acquise soit par la négociation, soit par la force le plus souvent.

Après la disparition des empires coloniaux au XX^e siècle, de nombreuses études ont été consacrées aux différents aspects de la colonisation. A titre d'exemple, l'excellente contribution de Catherine Coquery-Vidrovitch dans son livre *l'Afrique et les Africains au XIX^e siècle* propose un regard lucide sur l'histoire de cette période.

La notion de résistance est très sensible en France depuis les événements de la Seconde Guerre mondiale et l'occupation du pays par les armées allemandes. Paradoxalement, quand on évoque le même concept pour les populations africaines face à la conquête française au XIX^e siècle, elle ne rencontre pas le même écho. Bien des gens sont incapables de citer un seul nom des grands résistants africains et se posent même la question de

savoir si les Africains ont véritablement résisté. Si entre les deux guerres l'histoire de la conquête française relevait de l'hagiographie, elle est pratiquement ignorée aujourd'hui. Elle ne constitue que quelques paragraphes dans les manuels scolaires et les enseignants qui ont des programmes s'étendant à l'ensemble de la planète lui consacrent au mieux quelques minutes, quand ils ne la passent pas sous silence. Les pages suivantes s'adressent essentiellement à un large public peu au fait des résistances à la conquête de l'Afrique noire et de Madagascar par les Français.

L'expansion impérialiste européenne s'est développée rapidement après 1878 pour ne ralentir que dans les premières années du xx^e siècle. 11 % du territoire africain étaient occupés en 1804, 90 % en 1902. On a alors parlé de « course au clocher ».

Les causes étaient multiples, le développement des communications avec les progrès de la marine à vapeur, mais aussi et surtout les progrès de l'armement et des techniques. Sur le plan démographique la population est passée de 300 millions d'habitants, en 1870, à 452 millions en 1914.

L'Europe protectionniste cherchait de nouveaux clients et voulait s'assurer d'être approvisionnée en diverses matières premières comme le coton, le caoutchouc, le café, le sucre, les huiles, etc. Les capitaux disponibles dégagés par la Révolution industrielle étaient à l'affût de taux rémunérateurs, d'où l'intérêt pour des territoires neufs. La recherche de nouveaux marchés accéléra les débuts de l'impérialisme colonial. En effet, l'Angleterre, stimulée par la Révolution industrielle, vit son commerce décupler entre 1820 et 1850, notamment en Afrique occidentale, soit par la côte atlantique, soit par le Sahara, à partir des pays du Maghreb. Le coût de revient des biens manufacturés importés déclina au cours du siècle mais la demande des Européens en produits tropicaux (oléagineux, végétaux) augmenta avec le développement de l'éclairage, du savon et de l'industrie textile. « Les produits majeurs, huile de palme, arachides, bois atteignirent leur taux le plus élevé dès 1820... l'arachide augmenta encore de 350 à 450 francs la tonne entre 1847 et 1865... Dans l'autre sens, la baisse des prix des matières premières entraîna un gonflement impressionnant des

importations de marchandises en Afrique¹ ». La France accrut ses exportations d'alcools, de vins, de cotonnades, de poudre et de munitions.

Les Européens avaient déjà préparé leur intervention en créant aux siècles précédents des points d'appui avec des forts sur les côtes pour protéger leur commerce. Au XVI^e siècle, les Portugais s'étaient établis à Loanda sur la côte angolaise ; au XVII^e siècle, les Français à Saint-Louis du Sénégal. Les Britanniques, parmi les premiers, se lancèrent dans l'aventure. Ils avaient envoyé, en 1805, l'explorateur Mungo Park reconnaître le cours du Niger, en Afrique occidentale, mais l'expédition s'était achevée par un désastre. En 1822, deux officiers, Denham et Clapperton, en traversant le Sahara du nord vers le sud découvrirent le lac Tchad et réussirent à démontrer que le Niger qui se dirigeait vers le nord faisait une grande boucle qui, le ramenant vers le sud, dessinait un immense delta sur la côte du golfe de Guinée.

Contrairement aux Anglais, les Français n'étaient guère intéressés par les explorations. Elles étaient le fait d'individus solitaires mais passionnés. En 1818, Mollien parcourut le Sénégal avec un interprète et explora le massif guinéen du Fouta-Djalon². Neuf ans plus tard, le Saintongeais René Caillié, après avoir traversé le Sahara et le Maroc avec des caravanes chamelières, révéla qu'il avait séjourné dans la ville mythique de Tombouctou alors interdite aux chrétiens. Au sud de l'équateur, les tentatives les plus importantes furent celles des missionnaires allemands Krapf et Rebman qui avaient découvert le Kilimandjaro et le Kenya. Au fur et à mesure de la pénétration européenne dans la seconde moitié du siècle, les explorations du continent se développèrent avec le concours d'organismes spécialisés et l'appui des autorités.

En Afrique occidentale, le général Faidherbe, gouverneur du Sénégal (1854-1864), ordonna la reconnaissance des pays voisins. Des officiers comme les lieutenants de vaisseau Mage,

1. Catherine Coquery-Vidrovitch, *L'Afrique et les Africains au XIX^e siècle*, Armand Colin, Paris, 1999, p. 163.

2. Guinée Konakry.

Caron et le capitaine Binger s'avancèrent sur le cours du Niger et, au prix de grandes difficultés, réussirent à ramener des renseignements très intéressants sur les pays et les peuples. À la fin du siècle, les enjeux politiques étant devenus fondamentaux, de nombreuses missions rivales furent ordonnées à partir de la côte en direction du Niger. Ainsi, au fil des ans, de véritables expéditions succédèrent aux explorations solitaires.

En 1857, deux officiers britanniques, Burton et Speke, partirent de Zanzibar à la tête d'une caravane et traversèrent le lac Tanganyika. Au retour, Speke visitant la rive sud du lac Victoria pensa avoir trouvé une des sources du Nil. Le médecin-pasteur Livingstone (1813-1873) arriva jusqu'aux chutes Victoria sur le Zambèze avant de rejoindre, à bout de forces, l'océan Indien en 1856. Entre 1858 et 1864, infatigable, il parvint sur les rives du lac Nyassa mais épuisé par la maladie il mourut à la tâche en 1873. Son corps séché au soleil fut ramené sur la côte par ses serviteurs.

Le plus bel exemple d'explorateur conquérant fut Henry Morton dit Stanley (1841-1904), un Gallois qui, de 1874 à 1877, partit de Zanzibar à la tête d'une importante caravane, longea les rives du lac Victoria, séjourna en Ouganda et explora le Tanganyika pour atteindre le Luluaba, puis le Congo qu'il descendit jusqu'à Boma. Il offrit ensuite ses services à l'Association internationale africaine présidée par le roi des Belges, Léopold II, et prit, en son nom, la rive gauche du fleuve. L'exploration de la rive droite fut l'œuvre de Pierre Savorgnan de Brazza, un officier de marine français d'origine italienne. Remontant le fleuve gabonais Ogooué entre 1875 et 1879, il pensait atteindre les rives du Congo. Il y parvint en 1880 et signa de sa propre autorité des traités de protection de la France avec le Makoko, c'est-à-dire un des chefs du peuple batéké. La rivalité entre les gouvernements belges et français s'exacerba pour contrôler les régions arrosées par le Congo.

Les interventions politiques furent la conséquence de la pénétration commerciale. Les explorateurs et les négociants rencontrant des résistances firent appel à leurs gouvernements qui progressivement s'emparèrent des points stratégiques pour protéger les intérêts de leurs nationaux. En Afrique occidentale, les Britanniques créèrent, en 1807, la colonie de la Sierra Leone

à laquelle fut rattachée la *Gold Coast*, en 1850³, avant de devenir une colonie indépendante en 1874.

Embourbée dans les conflits napoléoniens avec l'ensemble de l'Europe, la France des Bourbons et des Orléans ne commença à porter attention à l'Afrique qu'après 1815. Mais l'essor commença, en 1851, avec le rapport remis par la Commission des comptoirs et du commerce des Côtes d'Afrique. L'officier de marine Louis Édouard Bouët-Willaumez, affecté sur les côtes d'Afrique en 1836, avait installé des points de relâche pour des factoreries et le Marseillais Victor Régis impliqué au départ dans la traite des Africains s'était reconverti peu à peu dans le commerce de l'huile de palme avec le roi esclavagiste d'Abomey (Bénin) qui lui avait accordé un monopole à partir du port de Ouidah⁴.

La découverte, en 1867, des diamants de Kimberley et de l'or du Witwatersrand en Afrique du Sud incita les sociétés capitalistes et les gouvernements à organiser l'exploitation des richesses africaines. Une véritable chasse au trésor s'ensuivit si bien qu'en 1884-1885, afin de ne pas provoquer d'incidents sérieux entre elles, les puissances européennes envisagèrent d'organiser les règles du partage du continent africain au cours de la conférence de Berlin. Du 15 novembre 1884 au 26 février 1885 et réunies à l'initiative de Bismarck, chancelier allemand, treize puissances européennes y participèrent ainsi que l'Empire ottoman : elles s'engagèrent à ne plus procéder à des acquisitions sans le notifier aux autres, pour leur permettre de faire d'éventuelles réclamations. Les peuples et les chefs africains ne furent ni consultés ni informés des discussions.

Les causes dites morales n'étaient pas négligeables. Les Européens pensaient avoir une mission civilisatrice. L'esclavage étant aboli, le christianisme se diffusa grâce à l'action des missionnaires de toutes les confessions chrétiennes. Au début de la colonisation, la christianisation ne touchait que les individus. Les conversions se multiplièrent à partir du moment où un chef adhérait à la nouvelle religion. Après la Première

3. Ghana actuel.

4. Coquery-Vidrovitch, p. 165.

Guerre mondiale, quand les sociétés traditionnelles furent sérieusement ébranlées par le contact avec la civilisation européenne, les conversions se transformèrent en phénomène de masse. Quand on compare, au XIX^e siècle, les zones de pénétrations respectives des missions catholiques et protestantes, on observe un rapport avec la religion dominante du colonisateur, catholique pour le Portugal, la France et la Belgique, protestante pour le Royaume-Uni. Le protestantisme devint prédominant en Afrique australe, dans les colonies britanniques, alors que le catholicisme se répandit dans les territoires portugais, espagnol, belge et français de l'Afrique centrale et occidentale. En règle générale, les colonisateurs ont encouragé leurs missionnaires nationaux qui privilégiaient l'enseignement de leur langue. Les missions ouvrirent des écoles et des dispensaires, et furent chargées de sous-traiter une grande partie du domaine social.

Trois grandes congrégations françaises propagèrent le catholicisme dans les colonies françaises d'Afrique au XIX^e siècle.

– *la Société des Pères du Saint-Esprit* créée, en 1703, par Poullart des Places avec son séminaire sur la montagne Sainte-Geneviève, à Paris⁵. Elle y formait le clergé colonial qui s'en allait aux Antilles, à l'île de la Réunion et au Sénégal. Elle fusionna, en 1848, avec *la Société du Saint-Cœur de Marie* fondée, en 1841, par le père Libermann qui voulait évangéliser les Noirs. Le père Libermann devint le supérieur général de la nouvelle société et il envoya les pères du Saint-Esprit ou spiritains en Basse Guinée et en Casamance.

– *la Société des Missions africaines de Lyon* fut fondée, en 1854, par M^{gr} de Marion-Brésillac, évêque aux Indes. Il se démit de sa fonction pour se consacrer à l'apostolat en Afrique. Débarqué à Freetown, en 1859, en Sierra Leone, il y mourut de la fièvre jaune, trois mois après. Son successeur, le père Planque, dirigea la Société, de 1859 à 1907, sans quitter la France et lui donna un développement remarquable. En 1861, les premiers prêtres débarquèrent au Dahomey (le Bénin), puis au Nigeria et en Gold Coast (Ghana). Les missionnaires éprouvèrent de nombreuses pertes et des souffrances à cause des fièvres, des incendies et des noyades.

5. Aujourd'hui, 30 rue Lhomond, Paris (V^e).

– *Les Pères Blancs de Notre-Dame d’Afrique* furent créés par M^{gr} Lavigerie, évêque d’Alger, en 1868. Le futur cardinal envoya en 1876 trois prêtres dans le Sahara, à destination de Tombouctou. Ils furent massacrés par les Touaregs. Après la conquête française, les Pères Blancs s’établirent au Soudan français (Mali) et surtout en Haute-Volta (Burkina-Faso) où ils convertirent de nombreux animistes. À l’œuvre de ces missionnaires, il faut associer celle des ordres religieux féminins comme *les Sœurs blanches*, *les Sœurs du Saint-Esprit*, *les Sœurs de Saint-Joseph de Cluny* fondé par la mère Javouhey, en 1806. Dotée d’une forte personnalité, cette dernière séjourna au Sénégal et y laissa son empreinte.

Un foyer important de diffusion du christianisme, à mesure que progressait la pénétration économique européenne, fut celui des métis apparus depuis le XVI^e siècle et autour des factoreries de la côte à partir du XVIII^e siècle. Ils étaient catholiques au Sénégal, à Saint-Louis, Gorée, Karabane et sur la côte béninoise à Ouidah, à Porto-Novo où certains d’entre eux étaient connus sous le nom d’Afro-Brésiliens, car revenus du Brésil. Au demeurant, l’action missionnaire eut pour effet d’accroître le fossé culturel entre ces métis acculturés et l’immense majorité des populations, d’autant que les missionnaires diffuseurs de la civilisation chrétienne assimilaient pour la plupart les croyances et certaines coutumes locales à des pratiques démoniaques qu’il fallait faire disparaître. Dans leur zèle de briseur d’idoles, certains provoquèrent des réactions violentes parmi les populations⁶. Vers 1840, la quasi-totalité des dix mille chrétiens d’Afrique occidentale étaient soit des colons, soit des esclaves libérés. À la fin du siècle, leur nombre augmenta dans la mesure où le christianisme finit par apparaître comme un symbole de promotion sociale.

Quant aux motivations des personnalités politiques françaises, elles furent surtout liées à des nécessités de prestige et de stratégie. Après la défaite franco-allemande 1870-1871, les diri-

6. Yannick Essartel, *L’Aventure missionnaire lyonnaise (1815-1962)*, Paris, Cerf, « Histoire », 2001.

Claude Prudhomme, *Missions Chrétiennes et colonisation (XVI^e-XX^e siècle)*, Paris, Cerf, 2005.

geants français consacrèrent d'abord leur énergie au redressement économique et psychologique du pays. Les républicains Léon Gambetta et Jules Ferry poussèrent à l'intervention coloniale d'abord en Annam, puis en Tunisie, à Madagascar et au Congo.

Léon Gambetta (1838-1882), homme de gauche, fut l'un des premiers à justifier l'intervention coloniale. Il déclarait à Angers, en 1872 :

« Pour reprendre véritablement le rang qui lui appartient dans le monde, la France se doit de ne pas accepter le repliement sur elle-même. C'est par l'expansion, par le rayonnement dans la vie du dehors, par la place qu'on prend dans la vie générale de l'humanité que les nations persistent et qu'elles durent. Si cette vie s'arrêtait, c'en serait fait de la France ».

Jules Ferry (1832-1893) encouragea l'explorateur Pierre Savorgnan de Brazza à la conquête du Congo. Dans le débat parlementaire du 28 juillet 1885, il s'opposa à Georges Clemenceau qui voyait dans les aventures coloniales une perte d'argent et une politique qui détournait l'attention de l'opinion sur les provinces d'Alsace et de Lorraine annexées par l'Allemagne.

« Je dis que la politique coloniale de la France, que la politique d'expansion coloniale, celle qui nous a fait aller, sous l'Empire, à Saïgon, en Cochinchine, celle qui nous a conduit en Tunisie, celle qui nous a amenés à Madagascar, je dis que cette politique d'expansion coloniale s'est inspirée d'une vérité sur laquelle il faut pourtant appeler un instant votre attention : à savoir qu'une marine comme la nôtre ne peut pas se passer, sur la surface des mers, d'abris solides, de défenses, de centres de ravitaillement. [...] Rayonner sans agir, sans se mêler aux affaires du monde, [...] c'est abdiquer, et, dans un temps plus court que vous ne pouvez le croire, c'est descendre du premier rang au troisième et au quatrième... »

« Il y a un second point, un second ordre d'idées que je dois également aborder [...] : c'est le côté humanitaire et civilisateur de la question. [...] Messieurs, il faut parler plus haut et plus vrai ! Il faut dire ouvertement qu'en effet, les races supérieures

ont un droit vis-à-vis des races inférieures.. Je répète qu'il y a pour les races supérieures un droit, parce qu'il y a un devoir pour elles. Elles ont le devoir de civiliser les races inférieures ».

Montant à la tribune, Georges Clemenceau lui répondit :

« Voilà, en propres termes, la thèse de M. Ferry et l'on voit le gouvernement français exerçant son droit sur les races inférieures en allant guerroyer contre elles et en les convertissant de force aux bienfaits de la civilisation. Races supérieures ! Races inférieures ! C'est bientôt dit. Pour ma part, j'en rabats singulièrement depuis que j'ai vu des savants allemands démontrer scientifiquement que la France devait être vaincue dans la guerre franco-allemande, parce que le Français est d'une race inférieure à l'Allemand. Depuis ce temps, je l'avoue, j'y regarde à deux fois avant de me retourner vers un homme et vers une civilisation et de prononcer : homme ou civilisation inférieure ! [...] Je ne comprends pas que nous n'ayons pas été unanimes ici à nous lever d'un seul bond pour protester violemment contre vos paroles ».



J. Ferry (1832-1893)



G. Clemenceau (1841-1929)

Après la chute de Jules Ferry, en 1885, provoquée par un revers militaire en Indochine, l'opposition à la politique d'expansion coloniale fut conduite par le député de l'Hérault Paul Vigné d'Octon⁷ et par Jean Jaurès qui, à partir de 1900, dénonça avec vigueur soit au Parlement, soit dans les colonnes de son journal *L'Humanité*, les méfaits de la colonisation comme le travail forcé, par exemple. Cependant, une grande partie de l'opinion publique y était favorable dans la mesure où se constituait progressivement l'Empire français. De nombreux instituteurs laïques et républicains enseignaient aux jeunes élèves la grandeur de la France impériale qui s'étalait en couleur rose sur les cartes murales de géographie. En outre, l'armée coloniale de métier créée en 1893 évitait d'envoyer les soldats du contingent dans ces pays lointains.

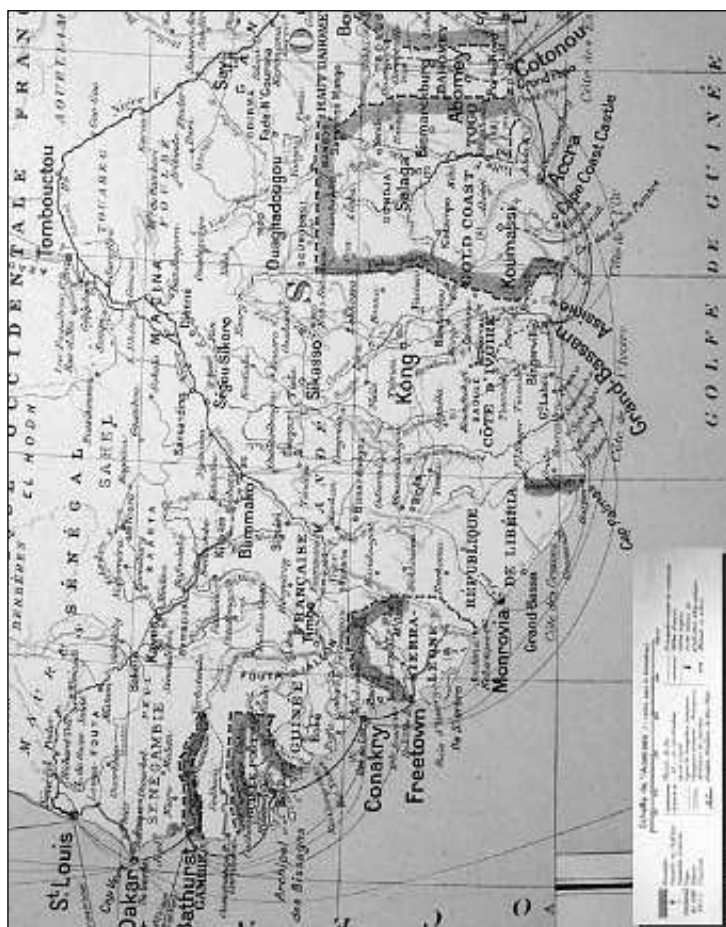
Dès la fin du XIX^e siècle, les autorités françaises éprouvèrent la nécessité de regrouper les territoires conquis afin de mieux gérer leur administration et de réduire les dernières velléités de résistance qui se poursuivirent jusque dans les années vingt. L'Afrique noire française fut divisée en trois blocs centralisés : l'AOF (Afrique-Occidentale française), l'AEF (Afrique-Équatoriale française) et Madagascar, qui furent placés sous l'autorité de gouverneurs généraux dépendant du ministre des Colonies.

Pour en arriver à organiser cette importante structure politique et administrative, les Français s'opposèrent aux résistances opiniâtres des Africains. On aurait pu adopter une étude thématique qui distingue les résistances actives et passives, la lutte armée, les oppositions à l'impôt, aux corvées, aux réquisitions de vivres et au travail forcé, etc. Une seconde option a été retenue ici, dans un souci pédagogique, car si aujourd'hui beaucoup méconnaissent la géographie politique de l'Afrique, plus nombreux sont ceux qui ignorent celle du XIX^e siècle, *a fortiori* l'existence des grands empires et des royaumes africains. Les résistances à la conquête et à l'occupation française se sont manifestées dans l'Ouest africain, à partir du Sénégal, colonie

7. Christian Roche, *Paul Vigné d'Octon, de l'anticolonialisme au natu-risme*, Paris, L'Harmattan, 2009.

française la plus ancienne, et en Afrique centrale, à partir du Gabon, conjointement d'ouest en est, du nord vers le sud et du sud vers le nord.

Nous examinerons successivement leurs manifestations à travers les combats des peuples soudaniens, du golfe de Guinée et des îles de l'océan Indien. Les souffrances éprouvées par les plus faibles ont laissé des traces dans les mémoires. Un demi-siècle après l'accès aux indépendances, certaines plaies sont encore vives. Elles sont cause de bien des incompréhensions. Pour les dissiper et tenter d'apaiser les réactions passionnelles, pour envisager un avenir plus serein, l'histoire nous invite à connaître et à comprendre ce qui s'est passé.



L'Afrique occidentale française d'après la carte de H. Gaden de 1902

PREMIÈRE PARTIE

Les pays sahéliens et soudaniens

1

La Mauritanie

La Mauritanie, État récent créé au moment de son indépendance en 1960, ne fait pas strictement partie de l'Afrique subsaharienne, mais comme pour les Touaregs du Niger, il n'est pas judicieux de dissocier les Mauritaniens des autres peuples qui ont résisté à la conquête française pour deux raisons : d'une part, une partie non négligeable de la population est d'origine négro-africaine et, d'autre part, les territoires sahariens ont été conquis, à partir du Sénégal, plus particulièrement de Saint-Louis qui fut le chef-lieu administratif de ce territoire.

La Mauritanie, dotée du climat désertique, appartient au Sahara occidental. Limité à l'ouest par l'océan Atlantique, au nord par le Maroc, à l'est par le Mali et au sud par le Sénégal, cet immense pays a été occupé, depuis la préhistoire, par des groupes venus du sud qui, bénéficiant d'un climat plus humide, ont laissé depuis le Néolithique des vestiges de leur présence attestés par des peintures rupestres. Les Peuls, venus de l'est, s'installèrent sur les rives du fleuve Sénégal et un troisième groupe plus important, les Tifinagh, ancêtres des Berbères, va arriver vers le premier millénaire av. J.-C.

1. À ne pas confondre avec l'actuel Ghana, ancienne colonie anglaise de la Gold Coast.

La Mauritanie avant la présence européenne

Au VIII^e siècle, cette partie du Sahara était sous la domination du royaume noir du Ghana¹ dont la capitale Koumbi-Saleh drainait le commerce de l'or des gisements du Bouré en Guinée. Les Berbères islamisés du Maroc ont alors colonisé le pays mauritanien. En 734, partant de Sijilmasa, Habib ben Abi Ubaida fut le premier à pénétrer au pays des Noirs pour s'emparer d'une grande quantité d'or. Par la suite le commerce transsaharien très actif permit de procéder à des échanges de cuivre, d'argent, de verroteries à Aoudaghost contre de l'or apporté par les Noirs du royaume du Ghana.

Le pays était peuplé de diverses tribus berbères du groupe Sanhadja quand, au début du XI^e siècle, le chef de tribu Yaya Ibn Ibrahima, converti à l'islam, revenant de la Mecque et passant par le Maroc, ramena avec lui un uléma sunnite de Fès, Abdallah Ibn Yacine, pour l'aider à convertir les autres tribus.

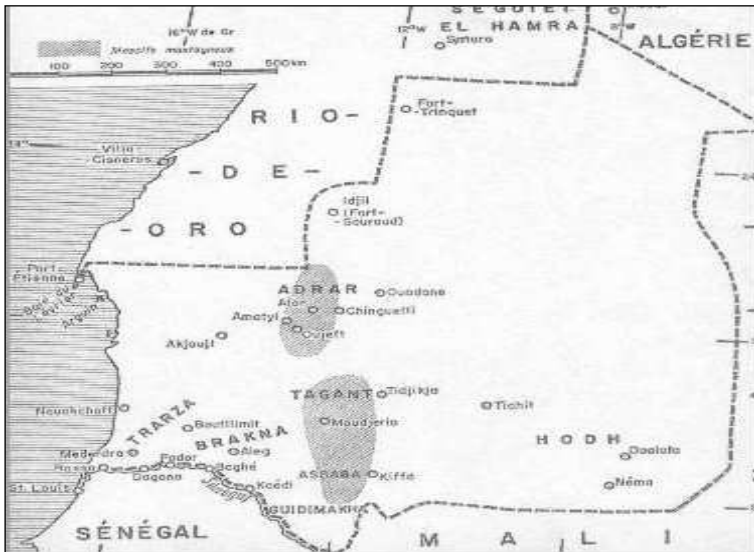


Le royaume du Ghana

*d'après Sékéné Mody Cissoko, Histoire de l'Afrique occidentale,
Moyen Âge et Temps modernes*

Décus dans leur entreprise, les deux hommes se retirèrent dans un couvent (*ribat*) sur une île du fleuve Sénégal et, ayant réuni de nombreux disciples (*al morabitin*), ils organisèrent le *djihad* et convertirent par la force tout le Sahara occidental, en enlevant aux Berbères zanatas chiites, en 1054, la cité d'Aoudaghost. Ce fut le début de la conquête dite des Almoravides, qui fondèrent Marrakech et occupèrent une grande partie de l'Espagne. Au Soudan, le chef des Almoravides, Boubakar, imposa l'islam, en 1076, à la ville de Ghana, poussant de nombreuses tribus à migrer vers le sud.

À partir du xv^e siècle, les tribus arabes Hassan achevèrent l'arabisation modifiant progressivement la culture berbère et, aux $xvii^e$ et $xviii^e$ siècles, se constituèrent les émirats du Trarza, du Brakna, du Tagant, du Hodh et de l'Adrar et des confréries maraboutiques comme celle qui fit de Chinguët ou Chinguetti un important centre intellectuel et religieux.



La Mauritanie

d'après Sékéné Mody Cissoko, *Histoire de l'Afrique occidentale, Moyen Âge et Temps modernes*

La période coloniale

Les Portugais, ayant découvert le cap Blanc en 1442, implantèrent un comptoir à Arguin pour favoriser le commerce de l'or et des esclaves. Les Français l'occupèrent, en 1664, tout en développant, à partir de Saint-Louis, le trafic sur le fleuve Sénégal. La traite des esclaves ayant été interdite au début du XIX^e siècle, ils s'intéressèrent au commerce de la gomme arabique en fondant, en 1818, le poste de Bakel sous la protection duquel les traitants de Saint-Louis se procuraient la gomme recueillie par les Maures et fondèrent à cet effet, en 1824, la Société de Galam.

La traite s'effectuait pendant les six premiers mois de l'année, à bord de navires rassemblés dans trois escales. La concurrence y était dangereuse car les traitants consentaient des prêts aux Maures trarzas à des taux usuraires qu'ils devaient rembourser sous forme de gomme. Ceux-ci n'hésitaient pas à attaquer et à piller les embarcations des traitants, contraignant le commandant supérieur des escales à intervenir. Une expédition militaire fut entreprise, en 1834, pour dégager Saint-Louis encerclée.

Pour affranchir le commerce du fleuve de la menace maure, Faïdherbe, arrivé à Saint-Louis en 1854, organisa pendant la saison sèche une série d'opérations, entre 1855 et 1858, contre les Maures trarzas et braknas qui cessèrent peu à peu leurs incursions sur la rive sud du fleuve. Un de ses proches officiers, le capitaine Vincent, accompagné de l'interprète Bou el Mogdad, prit contact avec l'émir des Trarza, Mohamed el-Habib, puis ils longèrent la côte mauritanienne et visitèrent les oasis de Ouadane et de Chinguetti, dans le massif de l'Adrar. Mais Atar, capitale de l'Adrar, leur fut interdite.

Avec les progrès de l'impérialisme européen, les Français cherchèrent, dans les années 1880, à nouer des relations avec les tribus de l'intérieur, en envoyant plusieurs missions qui furent, dans l'ensemble, fort mal reçues. (Soleillet, 1880 ; Fabert, 1891-1894 ; Blanchet, 1900). En 1891, ils reconnurent l'émir Ahmed Saloum des Trarzas et lui accordèrent une indemnité de deux mille guinées contre l'engagement d'assurer la liberté du